



débat

RECHERCHE, GENRE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

« LIBÉRER LES INDIVIDUS DE L'ENFERMEMENT DANS DES STÉRÉOTYPES »

rencontre avec Yves Sintomer *

LA PERSPECTIVE DU *GENDER MAINSTREAMING*, QUI VISE À INCORPORER LA PERSPECTIVE DE L'ÉGALITÉ DANS TOUS LES DOMAINES ET À TOUS LES NIVEAUX, RESTE TRÈS MAL INTÉGRÉE DANS LA RECHERCHE EN FRANCE.



* Professeur de sociologie à l'université Paris 8

TERRITOIRES : OÙ EN EST L'AVANCÉE DE LA PERSPECTIVE DE GENRE DANS LES TRAVAUX DE RECHERCHE, NOTAMMENT CEUX CONCERNANT LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Yves Sintomer : La réponse doit être différenciée selon qu'on parle pour l'Europe ou pour les pays du tiers monde. Dans les pays du Sud, sous l'impulsion des ONG et des organisations internationales, perspective de genre et démocratie participative sont assez liées, à la fois dans les pratiques et dans la recherche. Cela est également vrai en Europe du Nord et, dans une moindre mesure, en Angleterre. On peut envisager la question du genre par deux entrées différentes : la première est de se poser la question de savoir si les hommes et les femmes participent de manière paritaire aux dispositifs mis en place dans le cadre de la démocratie participative. Sont-ils autant présents, les uns et les autres, aux réunions ? Des mesures incitatives afin de

permettre aux femmes de participer sont-elles mises en place ? Aujourd'hui, dans les enquêtes, dans la recherche, on se demande assez systématiquement si la participation est paritaire et pourquoi. Le constat qui est généralement fait est que les femmes participent beaucoup à ces instances de proximité, ce qui est remarquable par rapport à la démocratie représentative classique dans laquelle elles sont peu présentes, et également quand on compare leur participation avec celle des autres groupes dominés. En effet, ces derniers (jeunes, populations immigrées, précaires, etc.) participent au contraire très peu à ces instances. On peut faire l'hypothèse qu'il y aurait une sorte de continuité entre les domaines considérés comme « féminins », c'est-à-dire le proche, le domicile, le voisinage, et la proximité dans la participation. De plus, de façon globale, les femmes s'engagent aujourd'hui plus en politique qu'il y a trente ans et, dans un domaine nouveau et moins prestigieux que la démocratie représentative, elles rencontrent moins de blocages de la part des hommes. Mais il y a une autre entrée, une autre façon d'appréhender le genre, qui est la



plus novatrice, c'est de se demander si les politiques publiques profitent autant aux hommes qu'aux femmes et si elles transforment ou confortent leurs rôles traditionnels. Il s'agit de la perspective du *gender mainstreaming* (approche intégrée de l'égalité entre hommes et femmes), qui vise à incorporer la perspective de l'égalité dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cela signifie la prise en compte systématique des besoins et des situations des femmes et des hommes dans tous les domaines, dans la perspective de libérer les individus de l'enfermement dans des rôles stéréotypés. Cette approche est en plein développement à l'échelle internationale, dans les pays du Sud et dans le monde anglo-saxon, mais est très peu implantée en France. De ce point de vue du *gender mainstreaming*, peu de recoupements sont faits en France avec la démocratie participative : est-ce que celle-ci favorise ou non un rééquilibrage des politiques publiques en fonction des deux sexes ? La question est peu abordée. À cela s'ajoute le fait que peu de statistiques sexuées sont disponibles.

AU REGARD DE VOS TRAVAUX, LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE PRODUIT-ELLE DES EFFETS EN TERMES DE GENRE ?

Je viens de conclure une enquête sur les budgets participatifs en Europe au cours de laquelle nous avons posé la question des effets des budgets participatifs sur les genres. Nous n'avons rencontré aucun cas où un effet en termes de genre avait été atteint. Cela nous a surpris, car nous nous attendions à ce que les démarches participatives les plus novatrices se montrent plus concernées par cette problématique. Dans les pays latins, on crée des secrétariats municipaux à « la » femme, avec des adjointes chargées de la question des femmes qui produisent des politiques sectorielles sur des groupes cible. C'est bien, mais cela reste limité. En effet, la perspective en termes de genre se

distingue de ces politiques sectorielles classiques. Elle s'intéresse à l'impact des politiques publiques en termes de relations entre les sexes, elle essaye de voir quelles sont les relations entre les publics cible et d'autres cibles potentielles. Il s'agit d'un problème global, systémique, relationnel, et non isolé. En parallèle de ces services femmes, les outils participatifs sont eux aussi sectoriels : le secrétariat femmes fait par exemple participer des associations de femmes à la définition de sa politique. Il s'agit de « niches » qui n'irriguent pas l'ensemble de la politique municipale, ni la démarche participative dans son ensemble. Ce sont deux mondes parallèles, sauf en Scandinavie où la question est plus intégrée et où la modernisation des politiques publiques et de l'État est très avancée.

COMMENT AMÉLIORER LES CHOSES EN FRANCE ?

Il faudrait que les institutions qui produisent des politiques publiques intègrent la dimension de genre dans son aspect le plus novateur, et que les acteurs et actrices de terrain se saisissent de la question. Le retard français dans ce domaine s'explique en partie par le fait que le mouvement féministe se situe souvent très loin des politiques publiques locales. Lorsque le débat sur la parité a été transposé au niveau local, ce sont principalement les aspects les plus rétrogrades qui ont été retenus : le fait que les femmes sont des « personnes particulières » qui ont des « besoins particuliers ». C'est ce qu'on retrouve dans les Bureaux des temps, notamment, où l'on considère par exemple que, puisque ce sont les femmes qui s'occupent principalement des enfants, elles ont des temps spécifiques. Or, l'objectif à terme devrait être que ce ne soit plus seulement elles qui s'occupent des enfants ! Sous leur forme actuelle, les mesures mises en place par les Bureaux des temps ne devraient être conçues que comme transitoires.

● PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE BERKANI